



Saint Martin de Hinx

Février 2017 n° 61



Sommaire



Municipalité

- Editorial du Mairepage 3
- Actu MACSpage 4
- Une mairie zéro pesticidepage 5
- Les réalisationspage 6
- Informationspage 7
- Les nuisances sonorespage 8
- Évènementspage 9

Vie associative

- Comité des Fêtespage 10
- APEpage 11
- Réveil Biaudo-S-Martinpage 12
- Entraide St Martinoisepage 13
- SMBS Gym Volontairepage 14
- SMBS Los pasospage 15
- Le réveil d'automnepage 16
- SMBS Pétanquepage 17
- SMBS VTT Randopage 18
- SMBS Pelotepage 19
- SMBS Course à piedspage 20
- SMBS Omnisportpage 21
- Du côté de l'écolepage 22
- Les anciens combattantspage 23

Informations diverses

- Commercespage 24
- Annuaire des associationspage 25
- Horaires médiathèque, mairie et diverspage 26
- État-civil,page 27

Directeur de la publication : Alain LAVIELLE
Création et Rédaction : Bernard HIQUET
Conception - Impression : Image'in St Jean de Marsacq
Crédit photo/image : Mairie de St Martin de Hinx, Associations, image'in.
Dépôt légal ; Tirage en 700 exemplaires



Editorial

du Maire



L'ouverture du bal des Egos est lancée, les « élites » nationales se pressent dans l'antichambre des Primaires, comme nous pouvons le constater, l'heure est au grand chambardement.

Le changement des personnes et des modes de vie est en route.

A-t-on pensé, avant de renverser la table, à mettre la vaisselle en lieu sûr ?

A-t-on pensé, en mettant le feu à la maison, à protéger ses occupants ?

Les promesses électorales vers des lendemains enchanteurs en manipulant la vérité, sont en réalité des fonds de commerce qui se heurteront inexorablement aux murs de la réalité.

La commune n'est pas un monde virtuel, mais une solide proximité avec ses habitants, ses services publics, élus et bénévoles œuvrant dans l'intérêt général.

Cette année 2017, nous allons poursuivre notre vision réaliste maîtrisée de l'aménagement communal. La liaison piétonne en direction du site de Ruisseau (équipements de plein air) et la réhabilitation des deux bâtiments (ancienne mairie et groupe scolaire) seront nos objectifs.

Les deux prochaines années, nous serons dans l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de MACS qui sera la pièce maitresse de l'avenir démographique, économique et environnemental de notre village.

Quelle vision avons-nous des vingt prochaines années de notre territoire ? Tous les habitants seront associés à ce document d'urbanisme majeur à concevoir dans l'intérêt général.

En attendant de vous voir ou de vous lire, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité pour 2017 à chacune, chacun d'entre vous.

Adhisatz.

Le Maire
Alain Pierre LAVIELLE

À VELO SUR LE CHEMIN DE HALAGE DE L'ADOUR

MACS s'engage pour les mobilités alternatives. Avec un schéma directeur des liaisons douces qui offre la possibilité de se déplacer sur les 23 communes en mode non motorisé, le développement des itinéraires cyclables en est un axe fort : d'ici à 2020, 100 kilomètres de voies cyclables supplémentaires seront créés. C'est dans ce cadre que la communauté de communes aménage l'ancien chemin de Halage de l'Adour en Véloroute¹. Celui-ci fait partie d'un itinéraire cyclable européen, La Scandibérique qui relie la Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle.

VALORISER LES BORDS DE L'ADOUR

27,3 km de voies, de Saubusse à Sainte-Marie-de-Gosse seront ainsi réaménagés pour faire la part belle aux cyclistes et aux marcheurs. Afin de préserver les espaces des bords de l'Adour, des chicanes, des écluses ou des aires de croisement (élargissement de l'accotement) permettront de réduire la vitesse de circulation, de diminuer le trafic motorisé et d'encourager l'usage des modes doux. Par ailleurs, quatre portions du chemin de halage seront interdites aux véhicules motorisés, dont une à Saint-Martin-de-Hinx, au niveau du ruisseau de Lorta.

Enfin, pour valoriser le patrimoine naturel des Barthes et de l'Adour, des aires de repos et des panneaux d'information seront implantés tout le long de l'itinéraire pour permettre aux usagers de mieux connaître leur environnement immédiat.

LES TRAVAUX

Ils débuteront à la fin du mois d'octobre pour se terminer au printemps 2017. Une information spécifique sera adressée aux riverains directement concernés.

Financement :

Reconstruction de 2 ouvrages d'art à Sainte-Marie-de-Gosse et aménagement de la Véloroute sur les 27 km : Région 25%, État (TEPCV) 22%, MACS 23%, Europe sollicitée à hauteur de 15%, Département 15%, pour un montant total prévisionnel de 1 830 798 euros HT.

¹. Véloroute : itinéraire cyclable sécurisé, de moyenne ou longue distance, continu, adapté à la circulation à vélo, composé d'une combinaison de voies vertes et de voies partagées avec les modes de transport motorisés.

Plan Local d'Urbanisme INTERCOMMUNAL – MACS

- **Plan d'aménagement et de développement durable PADD :** *Novembre 2016 à Juin 2017.*
- **Zonage des 23 communes :** *Juillet 2017 à Juin 2018.*
- **Mise au point PLUI – enquête publique :** *Juillet 2018 à Juillet 2019.*
- **Approbation :** *Août à Novembre 2019 (Décembre 2019 dernier délai)*
- **Mise en application :** *1er Janvier 2020.*

Les réunions de travail d'élaboration des zonages concernant notre commune se dérouleront de Juillet 2017 à Juin 2018

RÉUNIONS PUBLIQUES :

- Capbreton : 08/02/17
- St V. de Tyrosse : 09/02/17
- Soustons : 14/02/17





SAINT MARTIN DE HINX EN ROUTE VERS LE ZERO PESTICIDE

Au 1er janvier 2017, les collectivités ne pourront plus utiliser de produits phytopharmaceutiques dans les lieux ouverts aux publics. Il s'agit d'une première étape imposée par la loi du 17 août 2015 dont les trois cibles sont les agriculteurs, les collectivités et les particuliers. Ces derniers seront concernés en 2019 et représentent tout de même 7% des utilisateurs de pesticides.

En Europe, la France est le deuxième pays le plus utilisateur de ces produits, il s'agit donc là d'un enjeu majeur en terme de santé publique, de qualité et de coût de potabilité de l'eau. En effet, plus l'eau est chargée en pesticides plus son coût de traitement est élevé.

Quelles sont les solutions et les alternatives aux produits phytopharmaceutiques ?

Ce sont des réponses à ces questions que sont venus chercher les élus Saint Martinois le 28 novembre 2016 à la conférence débat de Morcenx.

Cette journée d'échange a permis de prendre connaissance des aides apportées par l'agence de l'eau (70%) et le Conseil Départemental des Landes (10%), pour l'achat de matériels palliatifs aux produits phytos.

Une proposition d'adhérer à un groupement de commande « zéro phyto », porté par le centre de gestion des Landes et l'association des Maires des Landes a été également présentée. Celle-ci a été acceptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 13 décembre 2016.

Ainsi, la commune de Saint Martin de Hinx pourra bénéficier de tarifs négociés et prétendre à 80% de subventions (avec un plafond de 20 000€ par équipement, cumulable).

Il s'agit à présent de s'inscrire dans une mise en œuvre progressive de ces nouveaux modes de gestion qui nécessiteront un travail de concertation entre les élus, les agents municipaux et les Saint Martinois, car de toute évidence, il ne sera pas possible d'obtenir un rendu de même qualité qu'avec ces produits chimiques nocifs pour la santé.

Nous concluons cet article en citant Michel Kubiak (responsable du service espaces verts à Mimizan et animateur radio à France Bleu Gascogne) : « Ce n'est pas l'herbe le long de nos trottoirs ou dans les allées de nos cimetières qui est sale, mais l'usage des pesticides qui en éradiquant celle-ci contribue à polluer la Terre de nos générations futures ».

Votre commune s'engage

Votre commune préserve la qualité de son environnement en réduisant l'usage des pesticides dans les jardins publics.



Plus d'info : www.landes.fr/prevention-des-pollutions



● RÉNOVATION DE LA SALLE STE BERNADETTE.

La salle Ste Bernadette, bâtiment communal paroissial, a bénéficié d'une rénovation complète, thermique, phonique, électrique, rafraichissement de peinture sans oublier l'accessibilité. Cette bâtisse vénérable, rajeunie de 40 ans, est située dans le parc du presbytère

L'implication financière de la Paroisse St Benoit de Gosse, à hauteur de 35 000 €, couvre la quasi-totalité des travaux.

Une prouesse remarquable de coordination initié par l'abbé Jean Paul RENAULD, Patrice DARRACQ élu, assisté de Mr NAVARRE, architecte, concrétisée par la prestation des artisans locaux en deux mois de travaux seulement.

L'inauguration, réunissant les différents intervenants et sympathisants, a permis de profiter d'un moment convivial de détente autour d'un buffet servi à l'issue de cette cérémonie.



● COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

Depuis le mois de septembre 2016, Saint-Martin de Hinx possède un COLUMBARIUM afin de recueillir les cendres des Saint-Martinois(es) qui souhaitent se faire incinérer.

Situé dans la partie récente du cimetière, il est composé d'un jardin du souvenir et d'un monument cinéraire de 14 cases pouvant accueillir 2 urnes funéraires chacune.

Les tarifs de ces concessions établis par le conseil municipal sont les suivants :

- 600€ pour une durée de 15 ans
- 800€ pour une durée de 30 ans

Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie.





Sécurisation du complexe socioculturel

Des serrures électroniques ont été installées sur plusieurs portes de la salle socioculturelle et du trinquet. Avec un seul transpondeur (clé numérique), l'utilisateur peut ouvrir la ou les portes autorisées par l'informatique. Avec ce procédé, plus aucune reproduction de clé ne pourra se faire et chaque passage aux portes sera enregistré avec le nom de l'usager.

En cas de perte, un second transpondeur est paramétré et vient écraser les données de la première qui la rend inutilisable.



Comment calculer sa taxe d'habitation

La Valeur locative brute : Elle résulte de l'évaluation faite par les services fiscaux et diffère suivant la surface et les différentes caractéristiques du logement. Elle est revalorisée par un coefficient voté annuellement par le parlement.

- Abattement : La valeur locative est diminuée d'abattement obligatoire (pour charge de famille) et facultative (abattement général)

= Base nette : C'est la base d'imposition sur laquelle le taux s'applique

x Taux d'imposition : Voté par les collectivités (commune, département, intercommunalité)

= Cotisation brute : C'est la somme des cotisations pour chaque collectivité

+ Frais de gestion : Elle s'élève à 4% du montant précédent

+ Prélèvement pour base élevée : Un prélèvement est effectué au profit de l'état sur les locaux à forte valeur locative. Le taux, qui s'applique à la base nette communale, est de :

Pour les résidences secondaires : 1,2% entre 4573€ et 7622€, 1,7% + 7622€

Pour les résidences principales : 0,2% lorsqu'elle excède 4573€

- Dégrèvement total : Pour les bénéficiaires du RSA

- Plafond en fonction des revenus : N'excède pas les limites dans le tableau 2

= Montant de votre impôt

Revenu fiscal de référence selon le nombre de parts	Plafond du RFR pour application du plafonnement		
	Métropole	- DOM -	Guyanne
Première part	17 441 €	21 078 €	23 099 €
-1ere demi part suivante	4 076 €	4 473 €	4 472 €
-1ere demi part suivante	3 206 €	4 463 €	4 472 €
-1ere demi part suivante	3 206 €	3 206 €	3 808 €
-1ere demi part suivante	3 206 €	3 206 €	3 206 €
Chaque demi-part suivante	3 206 €	3 206 €	3 206 €

La Micro Crèche de Josse

Pour tous renseignements sur la structure Micro Crèche et notamment concernant les dossiers de demande d'inscription, les familles sont invitées à prendre contact avec Madame Alexandra PEYRELONGUE, Directrice de la Micro Crèche:

Micro-crèche Yan Petit

135 rue du Pont de la Môle - 40230 JOSSE

05.58.42.50.81



Bruits de voisinage : nuisances sonores liées aux comportements

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits punissables :

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

En journée :

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

La nuit (22h-7h)

- Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.
- Lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est possible sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.
- L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

À savoir :

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Démarches amiables :

Dans tous les cas, il est recommandé successivement :

- de s'entretenir avec l'auteur de la nuisance pour l'informer des désagréments ;
- Si l'immeuble est en copropriété, il est utile de vérifier le règlement de copropriété qui peut limiter ou interdire certains bruits ;
- d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste
- de recourir à une tierce personne pour tenter de régler le conflit (par exemple, le syndic de copropriété en

charge de faire exécuter le règlement de copropriété). Il est également possible de recourir gratuitement à un conciliateur de justice;

- de faire appel à un huissier si les nuisances se répètent pour établir un ou plusieurs constats en vue d'un éventuel recours contentieux.

Démarches auprès de la police ou de la gendarmerie

Plainte :

Vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre pour constater le trouble si l'auteur agit de nuit (de 22h à 7h) quel que soit le type de bruit commis. Le bruit doit être audible d'un logement à un autre.

Vous pouvez également appeler la police ou la gendarmerie si l'auteur agit en plein jour et commet des nuisances :

- injurieuses ;
- intenses, répétées ou longues.

Une amende forfaitaire peut alors lui être infligée à hauteur de

- 68 € si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant) ;
- 180 € au-delà de ce délai.

À savoir :

Une personne victime de multiples menaces ou insultes pour de faux motifs de nuisances sonores peut également porter plainte pour harcèlement.

En cas de dénonciation calomnieuse

Une personne qui prévient à tort la police ou la gendarmerie pour des faits de nuisances sonores risque une condamnation pour dénonciation calomnieuse.

Une dénonciation est calomnieuse lorsqu'on dénonce une personne à la police ou à la gendarmerie pour des faits que l'on sait totalement ou partiellement inexacts.

La peine maximale est de 5 ans de prison et 45 000 € d'amende.

La personne visée par la fausse dénonciation peut porter plainte au pénal contre l'auteur des faits. Ce dernier peut aussi être poursuivi par le procureur de la République.



Évènements

Lotissement communal « Les Muriers »

Un lotissement communal va être réalisé courant 2017.

8 lots (de 446 m² à 671m²) vont être commercialisables avant la fin de cette année.

Les candidats peuvent se faire connaître au secrétariat de Mairie, où le dossier est consultable.

Un grand merci à la Municipalité, la garderie, la médiathèque, aux associations, aux bénévoles pour leur large contribution à la réussite de cette manifestation et pour la mise sur pied d'un programme de divertissements varié :

La Municipalité pour le tournoi multisports, 11 équipes engagées :

le « Réveil d'Automne » pour l'après-midi jeux (32 participants),

« Los Passos » pour les initiations country, danse basque et la soirée dansante (80 participants),

la « Gym » pour la démonstration de Qi Gong et de zumba,

« l'Entraide » pour le loto.

Pour l'anniversaire de ses 30 ans, la mobilisation et l'élan de solidarité des Saint-Martinois(es), ont permis de reverser à l'AFM TELETHON la somme de 2 249 €

Je vous adresse donc toute ma gratitude et vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Patrice DARRACQ : Coordonnateur TELETHON



Téléthon



Saint martinoises, saint martinois,
voilà l'année 2016 qui se termine et avec elle nos principales
manifestations.

Les fêtes d'été ont été une réussite. En effet, l'anguillade a réunie 450 personnes. La course landaise, le tournoi de foot au « city stade » et le feu d'artifice ont réuni petits et grands. Après les fêtes, nous avons organisé un repas pour remercier les bénévoles qui nous sont d'une aide précieuse.

Enfin, en novembre, nous avons réédité la traditionnelle « pourquère » qui a réuni environ 80 personnes dans une ambiance conviviale et joyeuse.

En raison du mauvais temps, le tournoi de foot au city stade a été annulé mais ce ne sera que partie remise pour les prochaines années. Enfin, le Run and bike a permis aux coureurs et cyclistes de se défouler !

**Amis Festaires, pour votre information, les fêtes d'été se dérouleront cette année
du 13 au 16 juillet.**

Aussi, le comité s'est mis à la page et vous pouvez maintenant nous suivre sur notre page
Facebook Comité des Fêtes St Martin de Hinx.

Le comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 ainsi qu'une bonne santé !

Adishatz
Le Comité



Association des Parents d'Elèves

Bilan de l'année 2015/2016

Lors de notre assemblée générale du 28 septembre 2016, nous avons élu un nouveau bureau :

- Présidente : COQUEL Aude
- Trésorière : SCELERS Christelle
- Secrétaire : MARCOS Alexandra
- Secrétaire adjointe : DURRITCAGUE Jocelyne

Nous avons tiré un bilan très positif de l'année précédente. Les actions menées par l'APE telles que la chasse aux œufs, le vide grenier ou les casetas ont permis de tripler le financement des voyages scolaires pour aider les trois projets de cette année. La fête de l'école a été très appréciée des petits comme des grands grâce à une ambiance chaleureuse et conviviale et nous remercions tous les acteurs qui ont contribué à sa réussite.

PROJET de l'année 2015/2016

Afin de continuer à améliorer la qualité de vie de nos enfants à l'école, voici le calendrier des actions de notre association pour cette nouvelle année scolaire :

- Un vide grenier qui s'est déroulé le 16 octobre 2016
- La vente de calendriers décorés par les enfants
- La vente de stylos
- L'animation de la journée carnaval de l'école le 17/02/17
- Un loto le dimanche 22 janvier 2017 avec l'Entraide St Martinoise
- Un loto le dimanche 05 mars 2017 avec l'Entraide St Martinoise
- La chasse aux œufs et l'omelette pascale le lundi de Pâques (17/04/2017)
- Une tombola sur la période avril/mai 2017
- Un loto le dimanche 14 mai 2017 avec l'Entraide St Martinoise
- La fête de fin d'année le 23/06/2016
- Les casetas de St Martin de Hinx

Pour toute information, en plus de notre adresse mail apestmartindehinx@laposte.net, vous pouvez nous contacter au 06.65.72.99.58



Clique Biaudo-S-Martin



Avec autant de plaisir et de rigueur, nous répétons tous les mardis et vendredis, laborieux parfois mais quelle satisfaction lors du résultat final.

Comme de coutume, nous animons toutes les cérémonies commémoratives, les fêtes locales, le centenaire 14-18 et autres. Une particularité cette année, nous avons fêté les 20 ans des « Cuivres Salisiens » en compagnie de la Batterie Fanfare de Ste Marie de Gosse et les « Tambours de la Nive » ; un peu de stress quand même....

Le Réveil Biaudo-S-Martin vous remercie pour votre générosité lors de notre distribution de calendriers ainsi que les Maires pour leur soutien constant.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2017, La Présidente





ENTRAIDE SAINT MARTINOISE

Entraide Saint Martinoise : Solidarité – Partage – Convivialité

L'année 2016 s'achève! ...Déjà ! ... C'est l'heure du bilan. Pas le bilan comptable; celui-ci nous le gardons pour l'assemblée générale qui se tiendra début 2017. Mais plutôt le bilan de notre engagement dans la vie du village et dans le respect de notre devise : «Solidarité – Partage – Convivialité »

On peut dire, qu'une fois de plus, tous les critères sont remplis.

Bien entendu, l'Entraide a organisé ses traditionnels lotos. Mais nous avons également apporté notre expérience dans ce domaine et mis notre matériel à disposition lorsque certaines associations de la commune exprimaient le désir d'organiser à leur tour ce type de manifestation. C'est ainsi que nous avons œuvré avec le Réveil d'Automne, la section VTT et la Pelote. Ce sont des moments de partage et de convivialité qui permettent de retrouver d'autres Saint Martinoises et Saint Martinois, voire de faire connaissance des nouveaux arrivants, à l'occasion de la mise en place de la salle, de son rangement, du service au bar, de la tenue des caisses. Toutes générations confondues, nous sommes là pour accueillir et divertir 250 à 300 personnes venues de toute la région tenter leur chance.

Le 7 juillet, nous recevions le groupe basque

« Buhaminak », une chorale exclusivement féminine haute en couleurs. Mais, la Coupe d'Europe de foot a été une concurrente implacable.



Enfin, notre implication, aussi modeste soit-elle, au sein de la vie du relais paroissial nous permet de participer notamment au fleurissement de l'église et d'apporter ainsi notre contribution à la beauté des cérémonies.

Qu'en sera-t-il de 2017 ? L'Entraide participera de la même façon à la vie associative. Plusieurs lotos seront, à nouveau, proposés. Quant au concert du mois de juillet, il est maintenu, en lien avec le comité des fêtes. Déjà les premiers contacts sont pris avec une chorale de notre région.

En cette fin d'année, faire un bilan, c'est aussi penser à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps au sein de l'association. Grâce à ces bénévoles, il est possible de faire ces animations.

De la même façon, pouvoir participer à la vie locale, c'est aussi bénéficier de la confiance des autorités municipales et de M. le Maire en particulier.

Qu'ils soient ici tous remerciés.

Il ne me reste plus qu'à vous donner rendez-vous en 2017 et vous souhaiter à tous BEAUCOUP DE BONHEUR POUR LA NOUVELLE ANNEE.

Adischats.

René Pourtau



EXCELLENT CRU CETTE RENTREE 2016 / 2017



La GYM VOLONTAIRE à St MARTIN de HINX

L'âge de nos adhérents ?

De 3 à 94 ans !

48 enfants

115 adultes/Seniors

**Et, beaucoup de St Martinois !
MERCİ à TOUS**

Les cours pratiqués ?

**Enfants : Gym 3/5 ans
Gym - GRS 6/12 ans
Aéro-Latino 5/12 ans**

**Adultes : Pilates - Tendance
Aéro-Latino - YOGA - Qi Gong**

Gym SENIORS

MARCHE NORDIQUE

QI GONG

Jeudi - 18H15 à 19H15

Le Qi Gong (Chi Kung) trouve sa source dans le concept philosophique antique de la Chine.

Qi ou Chi (énergie, force)

Gong ou Kung (travail, réalisation, aptitude)

Les exercices de cette discipline ont été élaborés dans le but de préserver la santé et d'accroître l'énergie vitale.

Le Qi Gong ne nécessite pas d'efforts importants, on peut le pratiquer à tout âge et à son rythme.



**Merci à tous : Bureau, adhérents, municipalité, SMBS,
Entraide, Comité des fêtes...**

Nous vous souhaitons une ANNEE 2017 sereine et optimiste!



LOS PASOS

L'Association de Danse « Los Pasos » compte cette saison 2016-2017 une centaine de licenciés. Nous sommes heureux de constater que la danse procure toujours du plaisir et des moments de convivialités à tous ses membres.

Les cours de mutxiko et de country du Lundi attirent toujours du monde grâce à nos professeurs Jo Andrieu, Alain Claverie. Quant à Bernard Klein, il anime avec passion, patience et dévouement toutes les danses de salon (tango argentin, rock, paso doble, boléro, chacha, etc..... et la valse).

Justement parlons un peu de la valse. Il existe différentes formes de valse : la valse viennoise, la valse lente ou anglaise, la valse musette et la valse tango. Le nom de valse vient de l'allemand « waltzer » qui signifie « tourner en cercle ».

La valse a gagné ses lettres de noblesse dans les années 1780 à Vienne et s'est ensuite répandue en Occident. On peut danser la valse à droite (le couple danse dans le sens des aiguilles d'une montre) ou la valse à gauche. La valse à droite est également appelée tour à droite. Il est plus facile à pratiquer que le tour à gauche pour les raisons suivantes :

- Le danseur guide le couple avec son bassin mais aussi avec son bras. La majorité des personnes étaient droitnières. Il a été convenu que le danseur enlace la danseuse avec son bras droit dans le dos pour la guider.
- Dès lors il est plus facile au danseur de faire pivoter le couple vers la droite dans un mouvement de déroulé. Alors qu'un pivot vers la gauche nécessite un mouvement d'enroulé ou les corps des deux danseurs sont un obstacle.

Toutefois et bien qu'il s'agisse de la forme la plus courante, le tour de valse n'est pas la seule existante, il est possible de trouver dans certaines vales chorégraphiques des formes telles que des grands-jetés, des véroniques (passage de la danseuse sous le bras du danseur) ou encore des sauts.

Une fois par mois une soirée dansante est organisée, soit à ST MARTIN DE HINX soit à BIARROTTE, toujours dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver ensemble.



Los Pasos a participé cette année à la fête des écoles. Notre professeur de Country, Alain Claverie en collaboration avec Madame DIZY, Professeur des écoles à St Martin de Hinx et ses élèves de la classe du Cours Élémentaire ont offert un spectacle sur le thème de l'Ouest Américain avec plusieurs danses country.

Cette année, Los Pasos a ouvert une section SALSA/BACHATA.

Les cours sont dispensés par Alain Rueda et sa compagne Katerina Mik à la salle polyvalente de Biarrotte les jeudis de 20 à 22H. Une trentaine de licenciés profitent des compétences de ce professeur d'origine cubaine et de sa compagne.

Los Pasos envisage la saison 2016/2017 avec sérénité.

La Président, les membres du bureau et l'ensemble des licenciés de Los Pasos présentent leurs meilleurs vœux à tous les St Martinois.



Réveil d'automne

Les activités de notre association, qui compte cette année 171 membres, ont commencé le 29 janvier par la projection d'un film des sorties effectuées en 2015, suivie du goûter préparé et servi principalement par les dames du conseil d'administration . . . un bon moment passé ensemble.

Le 26 février, notre sortie annuelle vers la frontière nous a conduits une nouvelle fois à Dancharia. Sur le chemin du retour, nous avons fait un petit détour par Biarritz, l'occasion de revoir (par beau temps) le Port Vieux et le Rocher de la Vierge.

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le 2 avril. Après approbation des bilans, nous avons procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. Yvette Lataillade, Norbert Destrade et un administrateur récemment disparu ont souhaité céder leur place. Merci à eux pour tout ce qu'ils ont fait pour le Réveil d'Automne. Ils ont été remplacés par Evelyne François, René Bédère et Jean Pierre Ferrone.

Nous avons ensuite eu le plaisir de fêter les noces d'or de Marie France et Pierre Suhas ainsi que de Michel et Renée Daugareil.

La retraite toute récente de Bernard, notre cuistot, a été l'occasion pour nous de le remercier et de lui témoigner (modestement) notre reconnaissance pour ces 33 années pendant lesquelles il a assuré les repas de l'association. Merci Bernard.

Le 17 mai, nous partions à Pasajes en compagnie d'Amaia, notre guide, pour visiter le musée Albaola où se construit la réplique d'un baleinier de 1563, le San Juan. Après une éprouvante traversée du port en bateau (2 mn, beau temps !) Amaia nous montrait le quartier typique de San Juan. Puis nous quittons Pasajes pour rejoindre le restaurant à Fontarabie. Après quoi, visite de la ville avant de rentrer à St Martin.

Après le voyage du mois de Juin dans le Tarn et l'Aveyron, nous effectuerons une excursion en septembre ; l'animation aura lieu le 22 octobre et le repas de fin d'année le 17 décembre.

Bonne année et bonne santé à tous.





De bons résultats pour la section pétanque

Cette année, nos joueurs ont su élever encore leur niveau de jeu . En championnat des clubs, l'équipe 1 se maintient en première division départementale, et notre équipe 2 a réussi à se maintenir en deuxième division. Les objectifs sont donc atteints.

En coupe de France, nous avons créé la sensation en battant dès le premier tour la grosse équipe de MEES chez eux. Par la suite, nous nous sommes qualifiés jusqu'au 5ème tour. A savoir qu'au niveau national, il ne reste en course que 192 équipes. Notre club en faisait partie !!! La marche était un peu trop haute pour nous à LABATUT, une formation de cracks, qui nous à sorti de la compétition.

Nos équipes représentent le club dans toutes les qualifications, tête à tête, doublette ou triplète, France ou Aquitaine, et dans de nombreux concours.



Au niveau de l'organisation, nous avons reçu sur notre boulodrome, différentes rencontres ; qualifications Aquitaine, concours officiels ou celui des fêtes. Toutes ces journées se sont soldées par un franc succès et je tiens à dire un grand MERCI à l'équipe de bénévoles du club, les travailleurs de l'ombre sans qui rien n'est possible.

J'espère vous voir nombreux cette année encore sur notre boulodrome !!!

Bruno BERNARD
président de la section pétanque



Le SMBS VTT Rando



Quelques nouvelles de nos vététistes,

Bonjour à tous,

L'automne et la rentrée ont sonné le glas des vacances, du soleil et des agréables sorties de fin de journée dans nos sous-bois. Nous repensons à cette saison estivale avec d'autant plus de fierté que la randonnée de juillet a été une franche réussite avec un parcours varié ayant permis de contenter un grand nombre d'aficionados du tout-terrain... et même certains, plutôt gourmands, s'attardant sur notre « ravitaillement plancha ».

Nous tenons à remercier l'ensemble des organisateurs, bénévoles, propriétaires terriens et nos deux municipalités qui ont contribué au succès de cette manifestation ayant rassemblée près de 200 participants en vtt et marche, un vrai challenge pour notre club à taille humaine !

Le club a également participé au run and bike des fêtes d'hiver en collaboration avec la section course à pied ainsi qu'à de nombreuses randonnées vtt organisés par nos communes environnantes (St Paul-Les-Dax, Bonloc, Léon...).



L'assemblée générale du 18 novembre conclut un bilan moral et financier très satisfaisant et notre club reste dans une bonne dynamique. Cette réunion fut l'occasion de fêter cette saison autour d'un bon repas.

Un second loto sera organisé avec l'Entraide le 21 mai prochain.

Amis sportifs et vététistes, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à nos sorties dominicales sur Saint Martin et Biarrotte (Contact : Cyril au 06 85 94 61 56).





SMBS Pelote

Chers Amis Saint Martinois,

L'année 2016 touchant à sa fin, il est l'heure de faire le bilan de l'année écoulée pour la section Pelote du SMBS Omnisport.

Au niveau du bureau aucun changement pour l'instant, voici celui-ci :

Président :	Didier Labadie	Vice Président :	Patrick Corrihons et Patrice Dagos
Trésorier :	Franck Bédère	Vice trésorier :	Alain Réau
Secrétaire :	Damien Dartiguenave	Vice secrétaire :	Stéphane Carrère

Responsable instrument : Thierry Lalanne 06 11 54 12 14
Responsable Main nue : Fabien Domengé 06 60 99 97 15
Membres : Jessica Réau, Hervé Bedere, Frédéric Touya, Eric Darets, Julien et Alexandre Lapégué.

La section pelote possède une école Main Nue et (uniquement Main Nue), celle-ci est chapeautée par Fabien Domengé. Les jeunes peuvent y entrer à partir de l'âge de 6 ans. Les garçons participent aux différents championnats des Landes (place libre, mur a gauche, trinquet) et pour certain, il y a même la possibilité de faire aussi le championnat de France. Au niveau des plus grands, nous avons des équipes de Main Nue et également des équipes d'instruments (pala pelote de gomme pleine, Baline).

Pour faire vivre la section et le village, Patrice Dagos a organisé un tournoi Baline et un tournoi Trinquet pala gomme pleine. A ce sujet, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement de celui-ci. Avec l'aide de Jean Pierre Pourteau et l'Entraide, 2 lotos ont pu être organisé à la salle socioculturelle de St Martin, Un grand merci à eux.

Au niveau résultat :

L'école de pelote Main Nue, c'est très bien comportée sur toutes les Canchas des Landes. La section a joué 1 finale majeure et obtenue 1 titre.

Titre en Place Libre Benjamin : Baptiste Domengé/Emmanuel Jésus

En championnat de France mur a gauche, cette même équipe a atteint la ½ finale.

Je tiens également à féliciter tous les autres participants pour leurs divers résultats.

Juniors et seniors main nue, quant à eux, ils se sont illustrés en trinquet Main Nue tête à tête,

Titre en junior pour Rémi Arocena. Titre en 3ème série pour Damien Marcos. Titre en 2ème série pour Jérémy Reau.

En championnat place libre 2ème serie, l'équipe Jérémy Reau, Peyo Gayon à malheureusement perdu en finale.

Au niveau des instruments, trinquet gomme creuse et gomme pleine :

½ finale Daniel Destampes/David Recalde.

Les féminines, Heidi Libier/Magalie Cazalis ont perdu la finale landaise du championnat trinquet gomme pleine, mais atteint la ½ finale au niveau du championnat de France, bravo à elles.

Comme vous pouvez le constater, la section Pelote fort de ses 61 licenciés à ce jour, se démène toujours dans la convivialité, pour développer la pratique de notre sport traditionnel, les résultats obtenus par nos jeunes et moins jeunes sont d'ailleurs un encouragement. A continuer dans cette voie.

Pour en terminer, Je tiens à remercier, la Mairie, la médiathèque, le SMBS omnisport, l'Entraide et les partenaires pour leur soutien moral ou financier.

A bientôt sur les Canchas ou en dehors.

Le président.



SMBS COURSE A PIED

Petit compte rendu original de la dernière édition de la Course du Pouy, relatée par Aurélie sur un ton humoristique et auto-dérisoire ponctué par un petit clin d'œil à notre ami ariégeois !!!

Une fois, j'ai été invitée à la course du Pouy à Saint Martin de Hinx, je vous raconte comment ça s'est passé :

- 8h00 :** Je me lève pour partir à la course.
Quelle dure journée qui se prépare ! Je n'ai pas pu refuser l'invitation...
- 9h00 :** Les autres coureurs me prennent devant chez moi avec leur voiture.
Ils sont habillés comme Véronique et Davina. Y' a des barres énergétiques plein la voiture. J'ai même cru remarquer de la ventoline. J'ai peur !
- 9h30 :** Nous arrivons au bureau des inscriptions, il y a 114 inscrits, c'est moins que l'année dernière, avec au choix 5 km, 13 km et même une course enfant... J'hésite !
- 9h40 :** Nous nous mettons sur la ligne de départ.
- 9h45 :** On s'élançe.
- 9h45'30 :** Je n'aurais pas dû choisir les 13 km.
- 9h45'45 :** Ni mettre mon string rose, celui avec le nœud blanc et les revers en cachemire.



- 0,5 km :** Penser à mettre une culotte en coton.
- 1 km :** Ça monte, j'ai chaud, j'ai faim, j'ai soif, j'ai des crampes, j'ai envie d'uriner, mais j'ose pas m'arrêter.
- 2,5 km :** Super ça descend sur 800 m !
- 3,3 km :** Arrivée en bas, un message inscrit au sol "COURAGE !".
- 3,4 km :** Je comprends pas...
- 9,5 km :** Maintenant je comprends ! Après une gentille boucle le long de l'Adour et une petite distance en trail nous revoilà en face de cette fameuse montée du Pouy !
- 9,6 km :** C'est dur.
- 9,7 km :** C'est dur.
- 9,8 km :** C'est dur.
- 9,7 km :** Je me demande pourquoi je recule. Ça doit être mon GPS qui déconne.
- 9,6 km :** C'est sûrement mon GPS qui déconne.
- 9,55 km :** J'en profite pour repérer un petit buisson. Pas de coureurs à l'horizon... c'est le moment.
- 9,65 km :** Penser à prendre du papier toilette...
- 9,9 km :** Allez encore un virage en plein tournant et c'est le bout...
- 10 km :** ArFg \$\$\$# ! P**** de moine ! Ça monte encore !
- 10,3 km :** Ouf enfin j'atteins le haut du sommet de la pente qui monte !!!
- 10,5 km :** Allez courage c'est bientôt la fin, ça ne fait plus que descendre en pente vers le bas.
- 12,8 km :** Enfin voilà l'arrivée !!! Vive les encouragements et vive le ravitaillement avec ses petits toasts au pâté de foie gras, son saucisson, et pour les plus sportifs ; sa bière !!!!

*J'attends avec impatience mon chrono qui grâce à l'efficacité d'Octemps ne se fait pas attendre...
J'ai fini quarante douzième et j'ai mis 1h84 ! Ouaouhhh, un score jamais vu depuis la création de la section, il y a 28 ans.
Voilà ma première expérience de la course du Pouy, j'espère que ça vous donnera l'envie de vivre la vôtre.*

Un jour un ami m'a dit : "Si ta volonté te lâche, dépasse ta volonté !"



Un grand Club Sportif A Saint Martin

L'association Omnisports SMBS (Saint Martin de Hinx Biarrotte Sports) regroupe sept sections sportives dont l'objectif principal est d'organiser et de développer des activités physiques et sportives. Chaque sport est organisé en section.

La section **Gymnastique Volontaire** créée en 2001 enseigne la zumba, pilate, gym enfant, etc, regroupe 150 adhérents .

La section **danse Los Pasos** créée en 2004 propose de la country, rock, valse, tango etc, à une centaine de danseurs.

La section **Tennis** créée en 1989 avec la Course à pied totalise une centaine de joueurs sur les trois courts de tennis.

La section **Pelote** compte une cinquantaine de pelotaris jouant sur le fronton et dans le trinquet.

La section **Pétanque** créée en 1992 joue sur le boulodrome à proximité des terrains de tennis avec une cinquantaine de licenciés.

Les sections **Course à pied et VTT rando**, dernière née en 2011, parcourent les chemins et les routes du département avec respectivement vingt coureurs.

Toutes ces sections donnent leurs compte-rendu d'activités détaillées dans les bulletins municipaux.

Les effectifs du SMBS sont en constante augmentation depuis 3 ans ; 374 licenciés en 2014, 452 licenciés en 2015, 487 licenciés en 2016 dont 124 jeunes de moins de 18 ans. C'est la section Gymnastique qui connaît la plus grande expansion et voit ses effectifs passer de 90 adhérents à 147 adhérents en 3 ans suite à de nouvelles activités zumba et yoga . L'augmentation de la population de nos villages peut aussi expliquer ces évolutions de sportifs et je pense que début 2017, le cap des 500 licenciés sera atteint. On peut donc dire et écrire que Saint Martin de Hinx et Biarrotte ont un grand club sportif avec des activités très variées regroupées au sein d'une même association, le club Omnisports SMBS. Afin d'apporter un enseignement plus technique et pour seconder les éducateurs, l'Omnisports emploie en CDI à temps partiel trois monitrices de gymnastique, et depuis le mois de juin 2016 un professeur de tennis.

L'Omnisport SMBS remercie la municipalité de St Martin qui a construit depuis trente ans tous ces équipements sportifs, fronton, trois tennis, trinquet, boulodrome, salle socio culturelle et depuis l'été 2016 l'éclairage sur deux courts de tennis. Une nouvelle convention de mise à disposition des bâtiments publics et d'équipements sportifs de plein air a été signée cet été entre la municipalité et l'Omnisport SMBS à destination des sections sportives qui les utilisent.

Chaque fin d'année, les sections font leurs assemblées générales et si besoin renouvellent leur bureau, puis l'Omnisport fera son assemblée générale en janvier 2017 et élira un comité directeur d'une quinzaine de licenciés issus de toutes les sections.

J'adresse mes félicitations aux membres des bureaux, aux éducateurs, aux monitrices, aux moniteurs, aux bénévoles des sections qui font vivre le sport ainsi que toutes ces animations durant l'année à St Martin et à Biarrotte. Les sportifs du SMBS sont reconnus dans le canton et au delà, puisque le District de pétanque a fait son Assemblée Générale à Biarrotte en 2016, la gymnastique a obtenu le label Qualité Club par la Fédération Française de Gymnastique. Par la pratique du sport, nous avons un grand rôle dans la société, l'éducation, l'apprentissage de la vie collective, le respect de l'autre et du bien public, des équipements. Le sport a pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux.

Le Club SMBS Omnisport vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Pierre Barragué : Président du SMBS Omnisport.



Du côté de l'école ... l'école publique de saint-martin de hinx

Cross USEP



Mardi 15 novembre, nous sommes allés au stade de Ondres pour participer au cross proposé par l'Union Sportive des Écoles Primaires (USEP).

Il y avait des CE2 et des CM1 d'autres écoles comme Ondres, Capbreton, Saubion et Bénesse-Maremne.

Hugo D., de notre classe, s'est qualifié pour le cross départemental qui aura lieu à Mont de Marsan le 30 novembre. Nous lui souhaitons bonne chance!

Les CE2-CM1



KIWI

Le lundi 10 octobre, par une belle matinée d'automne, les élèves de MS et de GS/CP ont participé à la récolte de « kiwis-semeurs » dans un verger de la commune. La cueillette a été menée avec acharnement sous le regard bienveillant de l'agriculteur propriétaire du verger.

En récompense : des kilos de kiwis rapportés à l'école qui feront la joie des enfants et des adultes durant tout l'hiver





Cérémonie du 11 novembre

Les élèves de l'école se sont joints à Monsieur le Maire et aux habitants de St Martin de Hinx afin de rendre hommage aux soldats morts lors de la Première Guerre mondiale.

Un moment émouvant où les élèves ont interprété La Marseillaise et ont déposé des gerbes de fleurs devant le monument aux morts.



Anciens Combattants



Notre Président nous a quitté le 18 septembre 2016 à l'âge de 77 ans, après plusieurs séjours à l'hôpital et en clinique. Il fut Président de la section de St Martin de 1993 à son décès. Il a fait partie de plusieurs associations de la commune et Adjoint au Maire.

Les membres de l'amicale des Anciens Combattants de St Martin de Hinx présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

Merci Georges pour ton dévouement et repose en paix.

Tu vas nous manquer !..



Le 11 novembre 2016 : Cérémonie au Monument aux Morts.

Les enfants de l'école (environ 50), Madame la Directrice et ses collègues, les parents d'élèves, les habitués et la clique étaient là comme d'habitude.

Les enfants ont chanté la Marseillaise dont un couplet que nous ne connaissons pas. Après la lecture du Message National, Monsieur le Maire a rendu hommage à Georges DARETS.

Malgré un temps pluvieux, il y a eu une belle cérémonie. Merci à tous.

L'apéritif offert à tous les présents a eu lieu à la salle socioculturelle. Merci à Jeannot pour l'approvisionnement.

Le 5 décembre 2016 : Nous irons à Saint Vincent de Tyrosse avec le drapeau de St Martin de Hinx.

Saint Martin de Hinx Commerces et Services

AGRICULTURE BIO

OLMEDO Isabelle et Julien 05.59.56.38.94

ARTISAN TAXI

M. ESCOBAR Philippe 06.50.50.02.62

ANIMATION SPECTACLE

ABSOLUT ANIMATIONS 06.68.38.90.26

AVENTURA GANADERIA 06.21.76.05.58 / 05.59.63.85.22

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme ABAZ 05.59.59.35.59

Mme CALS 06.12.89.66.17

Mme CARLHIAN 05.59.63.88.46

Mme MARIE 05.59.56.37.40

Mme PIERRE 05.59.56.31.87

Mme POHIER 06-86-39-58-40 - 05-59-56-39-99

Mme VANDE VOORDE 05.59.56.33.54

Mme ROUSSEAU 05.59.08.64.80 - 06.74.83.07.92

BROCANTE

ANSQUER Laurence 05.59.56.91.98

CHAUDRONNERIE

CILLERO ECHEVERRIA 05.59.56.39.49

CHARPENTE

M. DAGOS Michel 05.59.56.35.28

M. DAUGAREIL Philippe 05.59.56.38.89

M. FOIS Michel 05.59.56.30.75

COIFFEUSE À DOMICILE

Melle DARRIGUES 06.71.22.15.81

Mme NAPIAS 05.59.56.33.34

Mme DAUGAREIL 05.59.56.39.86

COMMERCES

Boulangerie Pâtisserie CAL 05.59.56.30.18

Bar Tabac Presse Hôtel Au Fronton 05.59.56.92.42

Bar Restaurant des ARCADES 05.59.56.30.16

Boucherie Charcuterie Epicerie JAURÉGUIBERRY

CRÉATION, ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

M. LAVAYSSIÈRE Denis 05.59.56.33.49

PECASTAINGS PAYSAGES 06.76.30.23.69

CUISINIÈRE À DOMICILE

BEGARDS Zelia 05.59.56.90.94

DECO - PEINTURE

GRUSSENMEYER Michèle Déco-Flash 06 32 46 99 19

ÉLECTRICITÉ

M. PARISON Patrick 05.59.56.91.06

GARAGE et CARROSSERIE

GARAGE RENAULT DARTIGUENAVE 05.59.56.35.96

CARROSSERIE PEINTURE LACAPE 05.59.31.53.81

MÉCANIQUE DE PRÉCISION

M. WARMULLA Roland 05.59.56.33.68

MENUISIER

M. DUCHEN Bertrand 06.37.03.71.40

PÂTISSERIE

LE COMPTOIR DU GATEAU BASQUE 05.59.56.90.30

RENDEZ-VOUS GOURMAND (pâtisserie sur-mesure)
Jessica et Laurent 06.61.31.90.04

PENSION CHIENS CHATS N.A.C.

ATOUT 4 PATTES 05.59.63.72.49

PLOMBERIE-CHAUFFAGE - SANITAIRE-ZINGUERIE

M. JOLIBERT David 05.59.56.90.23

PRODUITS AGRICOLES

MAISADOUR 05.59.56.37.22

SALON DE COIFFURE

SEV'COIFFURE 05.59.57.84.47

SERVICES À DOMICILE

C-CLEAN - Mme ORNE Carole 06.66.10.70.29
(ménage, repassage, aide aux courses, aide à la cuisine)

TERRASSEMENT

M. VANDE VOORDE Johnny 06.64.69.83.36

M. DARRORT Robert 05.59.56.35.68

LAHILLADE Benoît 05.59.63.70.82 / 06.86.94.73.68

TOUS SERVICES À L'HABITAT

ADOUR SERVICE HABITAT M LALOI 05.59.56.91.54

SERVICE HABITAT 40 M DELOUS 06.29.37.33.78

M. TERLEMEZ 06.69.05.91.58 / 05.40.48.03.76

BALI SERVICE 06.03.19.40.00 / 06.84.14.19.75

TRANSPORTS

M. LASSUS Philippe 05.59.56.38.37

SOUTIEN SCOLAIRE

DESTRIBATS Yves 06.07.96.68.06

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES RURAUX

Mme SEMELIN 05.59.56.37.97

Mme NEVEU 05.59.56.90.39

Mme LAVAYSSIÈRE 06.76.41.83.52

M. HIQUET 05.59.56.30.32





Annuaire des associations

A.C.C.A

Président : DAUGAREIL Michel
Contact : 05.59.56.31.76
Contact : Société de Chasse
(69 rte de PACHIOU) 05.59.57.81.22

Anciens Combattants

Nomination lors de la prochaine AG

A.P.E.

Présidente : COQUEL Aude
Contact : 07.62.74.16.46

Comité des Fêtes

Co-président : GAYON PIERRE
Contact : 06.67.58.04.56
Co-président : REAU Jérémy
Contact : 06.29.99.28.84

Entraide St Martinoise

Co-président : POURTAU René
Contact : 05.59.56.35.79
Co-président : BOISRAMÉ Pierre

Réveil d'Automne

Président : WARMULLA Daniel
Contact : 05.59.56.33.28

Réveil Biaudo-S-Martin

Présidente : HIQUET Jennifer
Contact : 05.59.56.73.46

Boxe thai

Président : SANGORRIN Stéphane
Contact : 06.67.30.86.72

SMBS OMNISPORTS

Président : BARRAGUE Pierre
Contact : 05.59.56.33.09
Contact : SMBS
(150, rue de l'Europe) 05.59.56.96.07

SMBS Course à Pied

Président : MANNON Bruno
Contact : 06.80.40.82.98

SMBS Gym Volontaire

Présidente : DANNONAY Rose-Marie
Contact: 05.59.56.39.55

SMBS Los Pasos

Président : MARTIN Marie-Paule
Contact: 06.86.17.81.32

SMBS Pelote

Président : Dagos Patrice
Contact : 06.47.34.91.90

SMBS Pétanque

Président : BERNARD Bruno
Contact : 06.76.27.49.29

SMBS Tennis

Président : DEFRESNE David
Contact : 06.30.01.44.40
Contact : Tennis club
(71 rte de PACHIOU) 05.59.56.38.00

SMBS VTT

Co Présidents : NOBLE Alain
Contact : 06.08.93.45.61
Co Présidents : ARRUEBO Daniel
Contact : 07.60.40.20.07

Informations Diverses



LA MAIRIE

Secrétariat

Lundi : 9h00/11h45 14h00/17h45

Mardi : 9h00/11h45

Mercredi : 9h00/11h45 14h00/17h45

Jeudi : 9h00/11h45

Vendredi : 9h00/11h45 14h00/16h45

Tél : **05 59 56 30 02** Fax : 05 59 56 90 26

Permanences Maire & Adjoint sur rendez-vous

École : **05 59 56 36 33**

Cantine : **05 59 56 37 19**

Garderie : **05 59 56 36 03**

Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi : De 14 h 30 à 17 h 30

Samedi : de 9h15 à 11h45

(aucune opération ne peut être effectuée en dehors des heures d'ouverture ci-dessus)

Départ du courrier en semaine : 15 h 30

Pas de départ de courrier le samedi

Tél : 05 59 63 28 17

Litiges de voisinage

Permanence du Conciliateur de Justice à St Martin de Seignaux

1^{er} mercredi matin du mois, avec R.V.

(Mairie : 05 59 56 60 60).

l'escale info jeunes / Capbreton

17 av. Georges Pompidou

du lundi au vendredi

9h/12h30-13h30/17h30

(l'été que les après-midi)

escaleinfo@cc-macs.org

Tél. : 05 58 41 09 51

Un maximum d'informations dans tous les domaines : loisirs, démarches administratives, logement, projets...

l'escale info famille / Capbreton

17 av. Georges Pompidou

du lundi au vendredi

9h/12h30-13h30/17h30

(l'été que les après-midi)

escaleinfo@cc-macs.org

Tél. : 05 58 41 09 51

Un service gratuit et ouvert à tous, jeunes, familles, seniors...

Assistante Sociale

Mme DESCHAMPS Sylvie

sur rendez vous au **05 59 64 10 31**

Centre Médico-Social Tarnos

C.P.A.M. / St Vincent de Tyrosse

Centre Social place Tourren

- Mercredi de 9 h à 12 h

- Vendredi de 9 h à 12 h

- Vendredi de 14 h à 16 h

Tél. : 36 46

LA MÉDIATHÈQUE

du lundi au vendredi 14h30 à 17h30

Samedi matin : 9h15 à 11h45

05 59 56 93 01

(les locations des salles communales et du trinquet se font à la médiathèque)

CCAS

Portage de repas à domicile

Renseignements au 05 59 56 93 01(AM)

LA DECHETTERIE

POUR L'ÉTÉ

Le lundi matin : de 8 h 30 à 12 h

Le mercredi et le samedi :

De 13 h 15 à 18 h 30

POUR L'HIVER

Le lundi matin : de 8 h à 12 h

Le mercredi et samedi :

De 13 h 15 à 18 h

POINT TRI : rte du Pays de Gosse

(à la zone artisanale)

rte de Pachiou (maison de la chasse)

Gendarmerie St Martin de Seignaux 17 / SAMU 15 / POMPIERS 18

SERVICES MÉDICAUX

Dr PETRIACQ Médecine générale 05.59.56.30.11

Dr RICHARD Médecine générale 05.59.56.30.11

PSYCHOLOGUE ET THÉRAPEUTE EMDR

Mme Marion GAUBERT 07.81.07.50.37

THÉRAPEUTE FAMILIALE

Mme Sabine LAGARDERE 06.33.74.77.95

CABINET d'INFIRMIÈRES

Mme ACHARD DA CONCEICAO 05.59.56.38.27

Mme NORTES Cécile 05.59.56.38.27

Mme DUHAU Vanessa 05.59.56.38.27

DENTISTES

M. TOSSUT, M. GUILLEUX 05.59.56.36.99

KINÉSITHÉRAPEUTES

Messieurs MOUNOURY, POTENZA, AJUNCOMME, POUDETOUX

Mme BAILO-LLOVIC 05.59.56.39.29

RELAXOLOGUE SOPHROLOGUE

PETRIACQ Marie Claude 06 81 19 45 15

PHARMACIE

Mme LARROUSSE 05.59.56.32.83

PÉDICURE PODOLOGUE

Mme DAMESTOY 05.59.31.17.85

Mme LAJUNCOMME

TAXI - TRANSPORT MÉDICAL 7J/7

M. ESCOBAR Philippe TAXI 06.50.50.02.62



Etat civil



Naissances 2016

BELLOCQ Paul	le 05/07
BOURRETERE Louise	le 25/07
MOROTE Eva	le 29/08
GRUSSENMEYER Yann, Jean	le 01/09
EL JOUSSI Shanna, Elaia	le 28/10
VIDALENC Maly, Lucie	le 04/11
RINA Lenny	le 25/11



Décès 2016

CARRERE Solange veuve PIGNON	le 23/07
DUMERCQ Joël	le 22/08
DARETS Jean Georges	le 18/09
MANO Madeleine veuve DESTRI BATS	le 12/10
BEGARDS André	le 07/11

Saint martin DE Hinx



Meilleurs Voeux
2017